

De quelles aides puis-je bénéficier ?

Il existe en région Provence Alpes Côte d'Azur un dispositif comprenant des aides techniques et financières en matière de RSE que proposent la Région, l'État, l'ADEME, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur et la Chambre des Métiers et d'Artisanat de la Région.



Le Parcours Performant et Responsable en PACA est un dispositif qui a pour ambition de proposer aux entreprises une gamme d'outils adaptée à leurs besoins, pour faire le point, être accompagné ou valoriser sa démarche RSE.

1) Je souhaite faire le point :

- ▶ J'auto-évalue en ligne ma performance en matière de RSE sur monentrepriseresponsable.net,
- ▶ Je fais le point avec un conseiller de ma Chambre de Commerce et d'Industrie, de ma Chambre des Métiers et d'Artisanat ou du PRIDES dont je suis adhérent (visite d'1/2 journée).

2) Je souhaite déployer un plan d'action RSE :

- ▶ Je suis accompagné par un référent RSE qui m'aide à trouver les aides et dispositifs correspondants à mon besoin.
- ▶ Je bénéficie d'un chéquier-conseil de 3 jours : je peux choisir parmi 35 prestations de conseil ouvrant tous les champs de la RSE (pris en charge à 70% par la région PACA).
- ▶ J'entre dans une communauté d'entreprises engagées dans la RSE (réseau social, réunions d'échange de pratiques) et mon entreprise devient visible.
- ▶ Je valorise mon engagement en affichant sur mes supports de communication le visuel « Performant et responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur » et en candidatant aux trophées de la RSE.